



Les réunions statutaires du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

(le Mouvement) – la XXXe Conférence internationale et le Conseil des Délégués (Conseil), qui la précédera – auront lieu dans moins de deux mois. Les préparatifs sont en bonne voie. Nous attendons quelque 1 500 délégués à la Conférence et environ 900 au Conseil. Certaines questions de fond ont été approfondies depuis l'envoi de la convocation au mois de mai. En septembre, la Commission permanente a approuvé les documents de travail, qui ont maintenant été communiqués aux membres.

XXXe Conférence internationale – ordre du jour et responsables

Les membres de la Conférence, à savoir les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Sociétés nationales) et les États parties aux Conventions de Genève, devraient désormais être en possession de tous les documents de travail en quatre langues (anglais, arabe, espagnol et français), qui peuvent également être téléchargés depuis notre site Web (www.rcstandcom.info), ainsi que depuis les sites du CICR (www.icrc.org) et de la Fédération internationale (www.ifrc.org). Certains des projets de résolutions qui seront soumis à la Conférence, notamment sur le droit international humanitaire (DIH) et sur les actions améliorées en cas de catastrophe (IDRL), seront disponibles à la fin du mois d'octobre.

Vous trouverez sur le CD-ROM qui vous a été envoyé et sur les sites Web l'ordre du jour provisoire, des documents de référence et des rapports relatifs aux quatre objectifs de la Conférence, des projets et des avant-projets de résolutions ainsi que des rapports de suivi de la XXVIIIe Conférence internationale, qui a eu lieu en

2003. Les Sociétés nationales ont reçu un second CD-ROM contenant tous les documents de travail du Conseil.

Je souhaite attirer votre attention sur le fait que le Conseil, qui se tiendra les 23 et 24 novembre, doit, comme le prévoit le Règlement intérieur du Mouvement, approuver l'ordre du jour de la Conférence.

La Commission permanente a légèrement modifié l'**ordre du jour provisoire de la Conférence**, en y incluant des informations sur les actions entreprises depuis la XXIXe Conférence internationale (2006), sous le point relatif au suivi de Conférences précédentes. Une modification similaire a été apportée à l'ordre du jour du Conseil.

Le Conseil doit également approuver une liste de **responsables de la Conférence**, désignés par la Commission permanente. Cette liste sera ensuite présentée à la Conférence pour approbation finale.

J'ai le plaisir de vous annoncer que Mme Mandisa Kalako-Williams, présidente de la Croix-Rouge sud-africaine, a été nommée présidente de la Conférence. Nous avons également demandé à S.E. l'ambassadeur Masood Khan, de la Mission permanente du Pakistan,

Dans ce numéro:

- *Le Conseil des Délégués et la XXXe Conférence internationale dans moins de deux mois*
- *Envoi des documents pour le Conseil des Délégués et la XXXe Conférence*
- *Mise en place du Groupe des ambassadeurs*
- *Poursuite des consultations*
- *Élection de la Commission permanente : les candidatures arrivent*

Site internet :
www.rcstandcom.info

de présider le Comité de rédaction de la Conférence.

D'autres éminents représentants des Sociétés nationales et des États ont été invités à accepter la charge de vice-président ou d'autres fonctions importantes dans le cadre de la Conférence. Certains n'ayant pas encore donné officiellement leur réponse, je ne suis pas en mesure de communiquer la liste complète des noms.

Permettez-moi de réitérer mes remerciements et ma reconnaissance au Gouvernement suisse pour son indéfectible soutien, notamment son important soutien financier. Nous apprécions tout particulièrement la collaboration que nous menons avec S.E. l'ambassadeur Stephan Husy, Commissaire de la Conférence, qui permet de garantir la bonne organisation et l'efficacité de celle-ci.

J'espère que, comme cela a toujours été le cas, le Conseil et la Conférence apporteront leur soutien aux personnes nommées, et j'adresse aux responsables mes vœux de succès dans la réalisation des objectifs de la Conférence.

Vers les résultats attendus

Les quatre objectifs principaux, énoncés dans les documents joints à la convocation qui vous a été envoyée au mois de mai, sont décrits plus en détail dans les documents de travail de la Conférence dont vous disposez désormais.

Stimulés par le slogan « Ensemble pour l'humanité » nous allons nous employer à réaliser notre objectif : définir les défis importants que le Mouvement et les États devront affronter et surmonter dans les années à venir. Afin de se concentrer sur les questions essentielles, il faut garder à l'esprit certains concepts clés :

- *les conséquences sur le plan humanitaire*
- *la coopération et les partenariats*
- *l'orientation vers l'avenir*

La Conférence analysera les consé-

quences sur le plan humanitaire des changements survenus dans les quatre domaines suivants : la dégradation de l'environnement, y compris le changement climatique, la violence en milieu urbain, les migrations internationales, et les maladies émergentes et réémergentes ainsi que d'autres défis de santé publique. Cette analyse permettra de définir les priorités futures du Mouvement.

Le premier jour de la Conférence, un panel de spécialistes reconnus lancera le débat général sur ce **premier objectif**. Ces experts aborderont chacun des quatre domaines et participeront à un débat dont le modérateur sera Mme Lyse Doucet, de la BBC. Nous sommes très heureux d'accueillir Mme Doucet, ainsi que nos éminents orateurs :

- Dr R.K. Pachauri, président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ;
- Dr Ndioro Ndiaye, directeur général adjoint de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ;
- Dr Sima Samar, présidente de l'Afghanistan Independent Human Rights Commission (AIHRC) ;
- Pr Jeffrey Sachs, conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies ;
- M. Shaban Mawanda, président de la Croix-Rouge Jeunesse de l'Ouganda, qui sera la « voix » du Mouvement au sein du panel.

Nous espérons que les discussions du panel et le débat général sur les défis humanitaires de demain aboutiront à une déclaration sur les différents points de ce premier objectif, dans laquelle nous soulignerons nos engagements et notre détermination, en tant que Sociétés nationales et qu'États.

Ce débat général est pour nous l'occasion idéale de préciser les avantages de notre rôle d'auxiliaire, qui est au cœur du deuxième objectif et de la résolution correspondante. La définition du rôle d'auxiliaire proposée permettra aux Sociétés nationales de déterminer, dans un cadre général, leur fonction et leurs priorités en matière de partenariat avec leur gouvernement face aux défis communs sur le plan national.

Le quatrième objectif, qui donnera lieu à une résolution, concerne un sujet également important : les Lignes directrices relatives aux actions améliorées en cas de catastrophe (IDRL). Ces Lignes directrices, en tant qu'instrument non contraignant, sont en relation étroite avec le concept de rôle d'auxiliaire et avec notre réseau mondial, qui intervient partout dans le monde lors de catastrophes.

La Conférence a une histoire et un rôle tout à fait particuliers en ce qui concerne le DIH. Ce point important est donc une fois de plus à l'ordre du jour et constitue le troisième objectif, qui donnera lieu à une résolution. Il s'agit de réaffirmer l'applicabilité et la pertinence du DIH, et d'encourager vivement le respect de cette branche du droit. Le CICR a élaboré un rapport approfondi et exhaustif sur les défis posés au DIH, qui servira de base aux discussions.

Mercredi 28 novembre, une commission d'une journée débattrà du rôle d'auxiliaire. Le même jour, des commissions d'une demi-journée traiteront du DIH et de l'IDRL.

Par tradition, l'objectif est d'adopter par consensus la déclaration et les résolutions. Les négociations visant à atteindre cet objectif se tiendront au sein du Comité de rédaction, ouvert à tous.

Comme par le passé, des engagements volontaires pourront être pris au sujet des objectifs. Les Sociétés nationales sont invitées à soumettre, individuellement ou en partenariat avec d'autres Sociétés nationales, des gouvernements et des observateurs, leurs engagements à entreprendre certaines actions pour une période donnée. Les lignes directrices relatives aux engagements vous ont été envoyées avec la convocation au mois de mai et sont également disponibles sur les sites Web.

Dix ateliers informels et de nombreuses manifestations parallèles sont également au programme. De plus amples informations sur les ateliers et leurs organisateurs sont données sur

les sites Web.

Élection de la Commission permanente

La Conférence élira cinq (5) membres de la Commission permanente pour un mandat de quatre ans. Les Sociétés nationales et les gouvernements disposent du droit de vote.

La Commission permanente, dont les attributions sont définies dans les Statuts du Mouvement, est le mandataire de la Conférence internationale entre deux Conférences. Outre les cinq membres élus, elle comprend quatre membres de droit, dont deux représentent le CICR et deux représentent la Fédération internationale. Les membres sont élus à titre personnel et, comme le prévoient les Statuts du Mouvement, il faut prendre en compte leurs qualités personnelles et le principe d'une répartition géographique équitable.

Parmi les cinq membres élus, Mme Janet Davidson (Canada), Mme Zoy Katevas de Scabos (Chili) et S.E. l'ambassadeur Philippe Cuvillier (France) ont décidé de ne pas se représenter. Huit candidatures ont déjà été remises, dont celles de deux membres actuels : le professeur Freddy Karup Pedersen (Danemark) et moi-même. Tous les formulaires de candidature, ainsi que des informations relatives aux candidats, sont disponibles sur notre site Web (www.rcstandcom.info).

Sur ce site, vous trouverez également les recommandations adoptées en septembre 2006 par la Commission permanente pour guider le processus électoral, ainsi que les Principes directeurs adoptés en mai 2007.

Le Règlement du Mouvement prévoit que les candidatures peuvent être remises 48 heures seulement avant l'élection. Il est toutefois préférable qu'elles le soient au plus tôt, afin que les gouvernements et les Sociétés nationales puissent disposer du temps nécessaire pour étudier de manière approfondie les qualités et les motivations de chaque candidat.

Dans la soirée du 27 novembre, le deuxième jour de la Conférence, les Sociétés nationales et les gouvernements pourront rencontrer tous les candidats lors d'une réunion informelle.

Conseil des Délégués

Le Conseil précède la Conférence et suit l'Assemblée générale de la Fédération internationale. Ses membres sont les 186 Sociétés nationales, le CICR et la Fédération internationale. Avant l'ouverture de la Conférence, le Conseil débattera de questions internes au Mouvement, prendra des décisions à leur égard, et définira les positions du Mouvement sur des points importants. En outre, il adoptera l'ordre du jour de la Conférence et approuvera la liste de candidats désignés aux fonctions de responsables.

Cette année, le Conseil est appelé à adopter une Stratégie relative au rétablissement des liens familiaux, préparée par le CICR en consultation étroite avec les Sociétés nationales. Il examinera l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie pour le Mouvement, dont il avait adopté la mise à jour en 2005. En outre, il prendra connaissance d'un rapport sur les travaux de la Commission permanente, dont les actions entreprises depuis la XXIXe Conférence, ainsi que des rapports de suivi sur des résolutions adoptées à Séoul en 2005. Il s'agit notamment des travaux sur les armes et le DIH, avec un projet de résolution, et des progrès accomplis dans l'examen des Statuts des Sociétés nationales et la mise en œuvre de l'Action 4 de la Stratégie pour le Mouvement, concernant les forums existants. Le Conseil étudiera également un rapport sur les mesures prises pour promouvoir le respect de l'Accord de Séville et de ses Mesures supplémentaires. En vue de la Conférence, les questions du rôle d'auxiliaire et de la migration figurent également à l'ordre du jour du Conseil.

Dans le cadre de trois commissions parallèles, les Sociétés nationales pourront soulever toute question rela-

tive à la Conférence. Elles débattront des points importants et de la manière dont nous pouvons nous assurer d'atteindre les objectifs fixés, et évoqueront les problèmes qui pourraient se poser durant la Conférence. Autrement dit, le débat portera sur le fonctionnement de la Conférence.

Il est fondamental d'avoir une vision précise des points essentiels dans l'optique du Mouvement, afin que les Sociétés nationales puissent se faire entendre au sein de l'organe le plus important de la Conférence, à savoir le Comité de rédaction.

En conclusion

« Ensemble pour l'humanité » est un slogan au message fort. En effet, les défis qui se posent à l'humanité ne peuvent pas être résolus par les États seuls – ou par nous seuls, en tant que Mouvement mondial. Nous devons unir nos forces et travailler en partenariat pour obtenir des résultats durables et répondre efficacement à l'appel et aux attentes des personnes les plus vulnérables dans le monde.

J'espère que les Sociétés nationales ont entamé un dialogue préparatoire avec leur gouvernement, pour éclairer celui-ci sur les points à l'ordre du jour et sur les résultats souhaités. Les Sociétés nationales peuvent avoir une influence positive sur leur gouvernement et l'aider à mieux comprendre pourquoi le Mouvement a décidé d'adopter précisément cet ordre du jour, pourquoi nous souhaitons débattre de ces points en particulier, et quels sont les résultats que nous attendons.

Je vous souhaite la bienvenue au Conseil et à la Conférence, et je me réjouis à la perspective de vous y rencontrer.

Bien cordialement,



Mohammed Al-Hadid
Président
de la Commission permanente